

Liberte Politique

/

Gender : les AFC lancent une pétition et écrivent au ministre

Article rédigé par *AntoineBesson*, le 03 juin 2011

Toujours très préoccupées par les questions touchant à l'éducation, les Associations familiales catholiques (AFC) ont réagi rapidement à l'annonce de la présence d'éléments sur la théorie du Gender dans les manuels de SVT de premières de 2011-2012. Ces dernières ont dès lors mis en ligne une [pétition](#) et ont écrit au ministre Luc Chatel.

Le Président

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
110, rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Paris, le 27 mai 2011

Monsieur le Ministre,

La parution et la diffusion des manuels scolaires de Sciences de la Vie et de la Terre des classes de premières ES et L suscitent une vive inquiétude chez les parents. Beaucoup nous en ont fait part.

En effet, à partir de la rentrée prochaine, les élèves de ces classes recevront dans cette matière un enseignement directement et explicitement inspiré par la théorie du genre . Un tel changement va bien au-delà d'une simple actualisation des programmes scolaires : il constitue un choix qui s'annonce lourd de conséquences et contre lequel je tenais à vous exprimer mon incompréhension et vous dire combien je partage les inquiétudes des parents.

Que de tels enseignements soient devenus parties intégrantes du programme, et donc obligatoires, suscite de multiples questions qui, toutes, justifient les fortes réserves dont je vous fais part aujourd'hui.

Sur le fond, d'abord et surtout, enseigner le Genre en SVT, avec des intitulés comme Devenir homme ou femme ..., confère un statut de science à ce qui se présente, en effet, comme une théorie mais qui, dans les faits, relève de l'idéologie. Cela doit être dit. À tout le moins, nous demandons à ce que, pour chacun des points traités dans cette perspective, les enseignants présentent les débats que suscite la présentation inspirée du Gender , et les différents points de vue qui existent sur ces sujets et sur leurs statuts. Cette précision nous paraît, d'ailleurs, d'autant plus indispensable que les tenants de cette idéologie affirment mener un travail militant qui acquiert, par cet enseignement, une légitimité qui nous paraît contradictoire avec le principe de neutralité et le respect des croyances des élèves et de leurs familles.

Ce changement de programme pose ainsi directement la question du rôle des enseignants, de la formation qu'ils auront reçue pour aborder cette partie du programme et de la liberté pédagogique qui sera la leur en la matière. Par ailleurs, la perspective développée dans ces enseignements adopte – pour en dénoncer les effets – une conception simpliste de l'apprentissage où l'enfant et l'adolescent recevraient, dès leur plus jeune âge et passivement, les informations de leur environnement extérieur, alors même que de nombreuses études montrent combien l'enfant et l'élève participent activement au processus d'apprentissage.

Toujours sur le fond, la nature des sujets abordés pose aussi la question de savoir à partir de quel âge certaines notions peuvent être exposées à des adolescents. Pour en tenir compte, il faudrait notamment que

ces enseignements donnent lieu à une information des parents d'élèves et de leurs représentants.

Sur la forme maintenant, nous regrettons de n'avoir pas été associés aux travaux qui ont conduit à cette évolution des programmes ou du moins informés de cette évolution, et ce d'autant plus que, comme vous le savez, notre mouvement est particulièrement attaché à trouver les moyens d'une collaboration fructueuse entre l'école et les familles. Ceci passe par la reconnaissance et la valorisation du rôle de chacun et de son apport. Tout ce qui serait compris comme une tentative de contournement des parents, sur des sujets aussi sensibles que l'éducation affective et sexuelle, ne pourrait que susciter des incompréhensions, voire des tensions, particulièrement préjudiciables à l'élève.

Compte tenu de l'inquiétude qui se manifeste largement, je souhaite pouvoir vous rencontrer pour un échange sur ces questions et envisager avec vous les moyens, non seulement de rassurer les parents, mais aussi d'apporter les correctifs nécessaires aux programmes tels qu'ils vont être enseignés dès la rentrée prochaine, des correctifs d'autant plus nécessaires que les programmes en question n'auront pas non plus les résultats attendus en matière d'éducation affective et sexuelle et de prévention des discriminations. Vous remerciant par avance de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma profonde considération.

Antoine RENARD

A lire sur ce sujet :

- [Gender : les catholiques au pilori par Antoine Besson \(FIL\)](#)
- [Claude Berruer : l'essentiel est d'obtenir un temps d'enseignement fécond" \(DECRYPTAGE\)](#)
- [Gender : lettre ouverte de Christine Boutin au ministre Luc Chatel \(FIL\)](#)
- [Gender : un directeur diocésain réplique \(FIL\)](#)
- [Gender : Réplique d'évidence, la force de la littérature \(FIL\)](#)
- [Alerte gender : état des lieux \(DECRYPTAGE\)](#)
- [Manuels de SVT : On nous demande de différencier identité et orientation sexuelles \(DECRYPTAGE\)](#)
- [Professeurs de SVT : L'acte de conscience avant l'objection de conscience \(DECRYPTAGE\)](#)
- [Gender : les brèches du Bulletin Officiel de l'Education nationale \(DECRYPTAGE\)](#)
- [Education nationale : le Gender s'inscrit dans nos manuels \(DECRYPTAGE\)](#)
- [\[ALERTE\] : l'idéologie du gender s'invite dans les manuels de SVT, relayez notre action ! \(DECRYPTAGE\)](#)
